



AÉROPORTS DE PARIS
Le monde entier est notre invité

Communiqué financier

Paris, le 15 juillet 2015

Aéroports de Paris
Emission d'un nouvel emprunt obligataire
de 500 millions d'euros

Le 15 juillet 2015, Aéroports de Paris a lancé le placement d'un emprunt obligataire d'un montant total de 500 millions d'euros ayant les caractéristiques suivantes :

- format : taux fixe
- remboursement : in fine
- intérêt : 1,50%
- marge au re-offer : 60 bp au-dessus du mid swap
- taux re-offer : 1,524%
- date de règlement : 24 juillet 2015
- date d'échéance finale : 24 juillet 2023

Aéroports de Paris est notée A+ (perspective stable) par Standard and Poor's.

www.aeroportsdeparis.fr

Relations Investisseurs : Aurélie Cohen + 33 1 43 35 70 58 – invest@adp.fr
Contact presse : Elise Hermant + 33 1 43 35 70 70

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2014, Aéroports de Paris a accueilli près de 93 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et plus de 41 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2014, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 791 millions d'euros et le résultat net à 402 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.